

Recensement 2007 des hérons nicheurs de Maine-et-Loire

Sylvain COURANT

Au printemps 2007 a eu lieu le 9^e recensement national des hérons arboricoles en France, sous la coordination de Loïc Marion (Université de Rennes, Muséum national d'histoire naturelle). La mise en place de cette étude dans le département a mobilisé 33 observateurs, chacun prenant en charge le décompte des nids dans une ou plusieurs colonies. La simplicité du protocole et l'expérience de la plupart des recenseurs ont permis de réaliser un comptage quasi exhaustif du nombre de nids de hérons et de connaître avec précision l'effectif nicheur en Anjou (même s'il reste probable que certaines microcolonies échappent aux recherches). Les espèces concernées par cette enquête sont les Hérons cendré *Ardea cinerea*, pourpré *A. purpurea* et garde-bœufs *Bubulcus ibis*, l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*.

Certaines héronnières du département sont suivies quasiment chaque année, mais un recensement d'une telle ampleur n'avait pas été mis en place en Anjou depuis 2000 (BEAUDOIN *et al.* 2002).

Protocole

Les sites de nidification visités dans le département sont essentiellement occupés par des colonies monospécifiques de Héron cendré, à l'exception de 2 sites (lac de Maine/ Angers-Bouchemaine, Durtal).

Chez cette espèce, le décompte des couples nicheurs (révélés par le nombre de nids occupés) peut s'effectuer dès mars : on assiste à des comportements nicheurs prononcés sur les lieux de reproduction dès la fin de l'hiver, et de

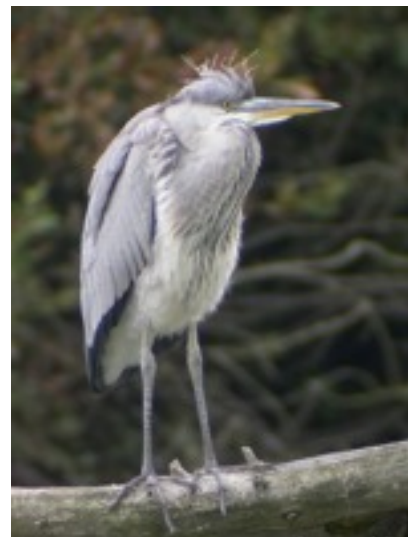
nombreux couples entament la construction du nid à cette époque. Cette année, deux nichées exceptionnellement précoces ont été notées sur la colonie du lac de Maine par Jean-Claude Beaudoin (cris de poussins au nid le 21 février), en relation avec des conditions climatiques très favorables début janvier. Pour les colonies de Héron cendré, il a été décidé de n'effectuer que deux passages entre mars et mai pour y décompter les nichées, d'une part pour privilégier un dérangement minimum, et d'autre part pour obtenir des résultats fiables, prenant en compte les nids d'individus nicheurs précoces et permettant également de détecter les installations plus tardives. La plupart des observateurs (76 %) ont suivi cette recommandation et ont effectué deux passages ou plus sur leur site.

Deux colonies de reproduction ont quant à elles été recensées trop prématurément, d'où une sous-estimation de l'effectif nicheur sur ces sites.

Durant l'enquête, il a été soulevé quelques difficultés, notamment lorsque la héronnière était implantée sur des chênes dont le développement du feuillage en avril-mai gêne considérablement le comptage des nichées, et si aucun accès n'est possible sous la colonie. Dans ce cas, le recenseur s'efforce de définir une fourchette la plus étroite possible pour tenter d'estimer l'effectif nicheur.

Pour les autres Ardéidés arboricoles, le protocole national préconise « la période allant de mai à juillet » pour réaliser le décompte des nids, en n'opérant qu'une seule

Résumé : La mise en place de l'enquête hérons nicheurs 2007 en Anjou a nécessité la mobilisation de 33 observateurs, afin de réaliser un décompte quasi exhaustif des nids d'Ardéidés dans le département. Outre une augmentation notable de l'effectif nicheur de plusieurs espèces (Héron cendré, Aigrette garzette) et l'apparition du Héron garde-bœufs depuis la précédente étude de 2000, ce recensement révèle une multiplication des microcolonies de Héron cendré. Cette espèce renforce sensiblement ses effectifs et continue sa progression dans le département en colonisant de nouveaux sites. Le Héron pourpré et le Bihoreau gris, nicheurs rares en Anjou, se maintiennent avec des effectifs réduits.



Jeune Héron cendré (Jean-Philippe Richou).

visite sur la colonie. Cette recommandation, jugée trop restrictive, n'a pas été retenue et il a été laissé aux recenseurs (expérimentés) le soin de décider de la manière à adopter afin de réaliser un comptage le plus exhaustif possible, tout en privilégiant un dérangement minimum des nicheurs.

Résultats du recensement

Les résultats départementaux de l'enquête vont être détaillés ci-dessous par espèce, l'effectif nicheur concernant le nombre de nids occupés.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Les colonies du Héron cendré sont implantées sur des bosquets d'arbres à feuillage caduc (chênes, frênes, saules, peupliers), et de façon plus marginale sur des pins (14 % des héronnières), principalement à proximité immédiate d'une zone d'eau libre (97 % des cas).

Cette année, trois héronnières ont fait l'objet de dérangements intempestifs (coupes de bois sous les nids, dérangements volontaires de la part du propriétaire des lieux) ayant entraîné la dispersion des nicheurs. Sur la colonie de Savennières, les oiseaux ont été délibérément chassés du parc où ils s'étaient établis en début de saison de reproduction. En mars, on comptait une trentaine de nids sur le site ; seulement deux couples ont réussi à s'y installer durablement. Ce dérangement a entraîné une dispersion des adultes reproducteurs, ce qui expliquerait en partie l'effectif record noté ce printemps au lac de Maine, et l'apparition simultanément de nouvelles microcolonies à proximité (Bouchemaine, étang de Chevigné, île de Rochefort-sur-Loire ?).

Localisation	Nb nids 2000	Nb nids 2007	Tendance
Baugeois	152	79-80	↘
Saumurois	43	104	↗
Loire amont	15	86	↗
Loire aval	0	67	↗
BVA	84	185-188	↗
Segréen	178	135-155	↘
Mauges	2-3	14	↗
Total	474-475	670-694	↗

Tableau 1. – Effectifs nicheurs du Héron cendré en Anjou en 2000 et 2007.
(BVA = Basses Vallées Angevines)

En relation avec la dynamique de l'espèce dans l'ouest de la France, l'effectif nicheur du Héron cendré continue sa progression en Anjou (+ 43 % depuis 2000). Les Basses Vallées Angevines, les étangs du Segréen et du Baugeois demeurent ses principaux bastions, mais sa répartition dans le département ne cesse d'évoluer avec l'apparition de nouveaux sites de nidification (Val de Loire, Mauges).

On assiste surtout à une multiplication des microcolonies (19 héronnières recensées en 2000 et 29 en 2007, d'autres restant vraisemblablement à découvrir), car l'espèce semble désormais privilégier la proximité avec les sites d'alimentation lors de la nidification (MARION 2007). La plus importante colonie est située dans la saulaie du lac de Maine, où 79 à 81 nids ont été dénombrés cette année.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

L'effectif nicheur de ce héron reste stable depuis 2000. L'espèce est notée nicheuse sur deux sites « classiques » du département. Sur un étang, deux couples, installés en roselière, ont produit chacun une nichée à l'envol. Sur l'autre étang, la colonie est établie dans un bosquet de saules ; la plupart des jeunes étaient émancipés lors de la dernière visite du 28 juillet (aucun adulte observé).

Localisation	Nb nids 2000	Nb nids 2007	Tendance
Longué	1	2	→
Durtal	12	11	→
Total	13	13	→

Tableau 2. – Effectifs nicheurs du Héron pourpré en Anjou en 2000 et 2007.



Jeune Héron pourpré (Jean-Philippe Richou).

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

Nouvelle espèce nicheuse en Anjou depuis la précédente enquête : première nidification prouvée en 2004. L'espèce se reproduit désormais chaque année dans la saulaie du lac de Maine, avec un effectif en constante augmentation.

Le recensement de 2007 fait état d'environ 35 nids occupés. Des visites régulières sur la colonie entre avril et août ont permis de révéler les modalités de l'installation des nicheurs, qui s'est effectuée en trois vagues successives (avec envol des jeunes les plus tardifs au-delà de la fin septembre). En outre, plusieurs couples précoces semblent avoir effectué une seconde ponte...

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Profitant des mêmes conditions que le Héron garde-bœufs, l'espèce tend à se sédentariser dans l'ouest de la France à la faveur d'hivers moins rigoureux. Depuis sa première reproduction au lac de Maine en 2000, l'effectif nicheur augmente sensiblement d'année en année.

Il n'est pas à exclure de futures installations sur des héronnières proches du lac de Maine. Des individus nuptiaux ont également été observés sur une colonie de Hérons cendrés dans le Segréen, mais sans suite...

Localisation	Nb nids 2000	Nb nids 2007	Tendance
Lac de Maine	3	35-38	↗

Tableau 3. — Effectifs nicheurs de l'Aigrette garzette en Anjou en 2000 et 2007.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Seulement une reproduction avérée sur le lac de Maine (envol des deux juvéniles dans la première semaine de juillet).

Sa grande discrétion et ses habitats de prédilection rendent l'espèce difficilement observable. Il existe dans le département plusieurs sites potentiellement favorables (boires, queues d'étangs) mais sous-prospectés au printemps, et qui mériteraient des recherches plus poussées de la part des observateurs pour tenter d'y découvrir de nouvelles nichées.

Conclusion

Ces résultats montrent une hausse des effectifs de la plupart des Ardéidés nicheurs du département depuis 2000, à l'exception du Héron pourpré et du Bihoreau. Le premier, loin d'être limité par le nombre de sites favorables, semble plutôt pénalisé par les conditions d'hivernage en Afrique (MARION 2007). L'effectif du Bihoreau gris, nicheur rare en Anjou, reste quant à lui certainement sous-estimé.



Dessin : Sylvain Courant.

Soulignons enfin les observations prometteuses de Grandes Aigrettes adultes réalisées cet été sur un réseau d'étangs forestiers. Ces individus, en plumage quasi nuptial, furent sans doute stimulés par l'agitation des héronnières proches, mais aucune tentative de nidification ne fut notée. □

Remerciements

Un grand merci à tous les recenseurs qui ont assuré le comptage dans une ou plusieurs héronnières (parfois dans des conditions difficiles...), et en particulier à Jean-Claude Beaudoin pour ses conseils avisés et ses compléments tout au long de l'étude.

Liste des participants

A. Bajan, J.-Cl. Beaudoin, É. Beslot, J.-P. Boisdron, Cl. Bretaudeau, A. Bruggeman, J.-Fr. Clech, V. Combaud, S. Courant, H. Cozannet, Ph. Dersoir, Chr. Dougé, E. Douillard et le CPIE Loire et Mauges, A. Fossé, Br. Gaudemer, Y. Guenescheau, E. Guillou, Fr. Halligon, L. Hauchecorne, Br. Legendre, J.-M. Logeais et Mauges Nature, M. Mérot, J.-Fr. Michel, O. Morillon, G. Mourgaud, Fr. Noël, R. Provost, P. Raboin, J.-Ph. Richou, A. Roland, E. Séchet, G. Séjourné, B. Tilly.

Bibliographie

BEAUDOIN J.-Cl., FOSSÉ A., GAUDEMER Br., HALLIGON Fr., MOURGAUD G., 2002. — Sélection des faits marquants ornithologiques de la saison postnuptiale 1998 à la nidification 2000 en Maine-et-Loire. Compléments et corrections pour la nidification 1998. *Crex*, 7 : 23.

MARION L., 2007. — Recensement national des hérons arboricoles de France en 2000. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction de la nature et des paysages, MNHN, Université de Rennes 1, 58 p. □

Sylvain Courant
le Puits Rouillon
49190 Denée
courantsylvain@yahoo.fr

Région/Commune des héronnières	Nombre de nids	
	2000	2007
Héron cendré		
Baugeois		
La Chapelle-Saint-Laud	69	11
Longué-Jumelles	29	5
Chartrené	14	20
Fougeré	5	4-5
Durtal 1	≥ 35	35
Durtal 2		4
Saumurois		
Les Alleuds	28	44
Rou-Marson	15	60
Loire amont		
Varenes-sur-Loire	10	30
Le Thoureil	5	8
Saint-Rémy-la-Varenne		6
La Daguenière		42
Loire aval		
Rochefort-sur-Loire		5
Chalennes-sur-Loire 1		8
Chalennes-sur-Loire 2		1
Champocé-sur-Loire		42
Liré		11
Basses Vallées Angevines		
Étriché	25	30
Cheffes	18	22
Cantenay-Épinard	> 15	52
Angers-Bouchemaine (lac de Maine)	12	79-81
Bouchemaine	10	2-3
Tiercé	4	
Segréen		
Savennières	60	2
Le Louroux-Béconnais	16	20
Champteussé-sur-Baconne	82	70
Saint-Georges-sur-Loire		3
La Prévière	20	40-60
Mauges		
La Poitevinière	2-3	
Somloire		3
Trémentines		11
Sous-total	474-475	670-694
Héron pourpré		
Durtal	12	11
Longué-Jumelles	1	2
Héron garde-bœufs		
Angers-Bouchemaine (lac de Maine)		35
Aigrette garzette		
Angers-Bouchemaine (lac de Maine)	3	35-38
Bihoreau gris		
Angers-Bouchemaine (lac de Maine)		1
Total	490-491	754-781

Tableau 4. — Effectifs nicheurs des hérons en Anjou en 2000 et 2007.